



EN BREF :

- N'oubliez pas les traitements contre la pyrale du maïs dans le poivron.
- Citrouille et courge : les chrysomèles sont actives dans les fleurs et ne nécessitent pas de traitements pour l'instant.
- Maladies : quand doit-on cesser les traitements fongicides?

## PYRALE DU MAÏS DANS LE POIVRON : NE L'OUBLIEZ PAS

La pyrale du maïs est active dans toutes les régions du Québec. Nous sommes encore dans la période des traitements. Étant donné qu'on anticipe une augmentation des températures dans les prochains jours, les traitements insecticides prévus vers la fin de la semaine sont très appropriés. Consultez l'avertissement No 14 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a14cso04.pdf>) du 11 août 2004 dans lequel vous trouverez les dates recommandées pour les traitements insecticides.

## CUCURBITACÉES : LES CHRYSOMÈLES

La chrysomèle rayée du concombre et la chrysomèle des racines du maïs qui est de couleur verte sont signalées dans des champs de citrouille, de courge d'été et de courge d'hiver. Pour l'instant, elles se nourrissent du pollen des fleurs et ne causent pas de dommages à la culture.

Surveillez régulièrement les champs, car lorsque les fleurs sont moins attirantes, les chrysomèles peuvent s'attaquer directement aux fruits de citrouille, de courge et de melon.

Le THIODAN est recommandé en période de floraison, car c'est le seul insecticide qui n'est pas néfaste aux abeilles. Vous devez traiter en soirée, lorsque le soleil est couché et que les abeilles sont retournées à la ruche.

## MALADIES : QUAND FAUT-IL CESSER LES TRAITEMENTS FONGICIDES?

### Tomate

Vous pouvez cesser les traitements fongicides dans les champs de tomate qui seront récoltés d'ici 2 semaines sauf si la tomate est récoltée mûre. Dans les champs où la tomate se récolte mûre et où les récoltes se poursuivent après la mi-septembre, il est préférable de continuer à protéger

contre les maladies foliaires et contre la pourriture du fruit causée par l'**anthracnose** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf03/anthracnose1.jpg>). Consultez le bulletin d'information **No 02** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b02cso04.pdf>) du 28 mai 2004 pour connaître les fongicides homologués pour la lutte aux maladies de la tomate.

On ne signale pas encore de mildiou dans la tomate au Québec mais la maladie a été observée en Ontario.

## Poivron

Dans le poivron, la tache bactérienne n'est plus à craindre lorsque les températures nocturnes descendent sous les 15 °C. Même si les températures nocturnes montent à l'occasion au-dessus de 15 °C, les champs qui seront récoltés en poivron vert d'ici 2 semaines n'ont plus à être protégés contre cette maladie. Si la moisissure grise est un problème, utilisez le LANCE.

## Courge d'hiver

Les champs dont les courges sont destinées à l'entreposage devraient être protégés avec un fongicide dans la semaine qui précède la récolte. Le BRAVO ou le CABRIO sont deux fongicides qui protègent contre plusieurs pourritures des fruits.

## Concombre, melon et courge d'été (zucchini)

Les traitements fongicides peuvent cesser dans les champs qui seront en fin de récolte d'ici 7 à 10 jours.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
CHRISTINE VILLENEUVE, agronome  
Avertisseuse – cucurbitacées-solanacées  
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ  
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : (450) 454-2210, poste 231 - Télécopieur : (450) 454-7959  
Courriel : [Christine.Villeneuve@agr.gouv.qc.ca](mailto:Christine.Villeneuve@agr.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 16 – cucurbitacées-solanacées – 26 août 2004*

